

Madame la Ministre,

Nous, étudiants de l'École Européenne Supérieure de l'Image d'Angoulême, réunis en assemblée générale le 18 mars 2009, désapprouvons le rapport de l'AERES.

Nous souhaitons que soit reconnu notre DNSEP au grade de Master 2. Cependant, la spécificité de notre enseignement ne nous permet pas de nous aligner aux critères d'évaluation et de recherche du système universitaire préconisés par l'AERES.

Un système de notation et d'évaluation considérant la théorie et la pratique comme deux champs d'apprentissage séparés est de fait absurde: notre production artistique engendre par elle-même une réflexion et une documentation. C'est une démarche qui se construit à travers un suivi pédagogique des enseignants et des intervenants professionnels tout au long de notre cursus.

En cela, elle se distingue d'un enseignement universitaire.

Au même titre que les étudiants et personnels en grève dans les universités, nous refusons l'assujettissement de l'enseignement supérieur public à la loi dite d'autonomie (LRU).

Sous couvert d'harmonisation des universités européennes, le gouvernement impose une vision ultra-libérale de l'enseignement supérieur que nous refusons.

Par conséquent, nous rejoignons le mouvement social des étudiants de l'université et appelons les étudiants en école d'art à se coordonner.

Les étudiants de l'École Européenne Supérieure de l'Image d'Angoulême.

Réunis en Assemblée Générale le mercredi 18 mars 2009.